

Une mise en perspective historique : la neutralité et la coopération sont-elles inconciliables?

Autor(en): **Walder, Ulrich / Lavater, H.-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une mise en perspective historique

La neutralité et la coopération sont-elles inconciliables?

La place de la Suisse sur l'échiquier international est fondamentalement liée à sa neutralité. C'est là un fait généralement admis. Par contre, les discussions portant sur l'engagement international de la Suisse vont bon train, surtout s'il s'agit de politique de sécurité, un domaine sensible s'il en est.

■ **Div Ulrich Walder¹**
Cap aum H.-R Lavater

Lors du rapport 2002 de la division de campagne 3, qui s'est tenu en prélude au scrutin sur l'adhésion à l'ONU, nous avons vu que la neutralité n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Observant jadis une neutralité qui, loin d'être un dogme, représentait un moyen plutôt qu'un but, la Suisse vivait dans des conditions d'indépendance qui passeraient aujourd'hui pour serviles et déshonorantes, au moment même où elle écrivait les pages les plus glorieuses de son histoire.

Du mercenariat au service capitulé

Ces pages glorieuses sont indissociables d'un des éléments de l'identité nationale, le service étranger, qui dure pendant au moins quatre cents ans, est également remarquable par son ampleur. Les soldats suisses au service étranger, dont le nombre atteignait parfois 12 % de la population masculine, ont servi partout: du Portugal jusqu'à la

Russie, de la Suède jusqu'à Naples. La France, à elle seule, en a compté jusqu'à 22 000 à la fois à son service. En 1748, 35 régiments suisses, soit un peu moins de 77 000 hommes, servaient en France, en Espagne, en Sardaigne, à Naples, en Autriche, aux Pays-Bas et dans les États du pape. Plus de 250 000 Suisses ont rejoint les rangs de la Légion étrangère depuis sa création en 1831. Au total, on évalue le nombre des Suisses ayant servi sous d'autres drapeaux à 2 millions.

Si le service étranger a laissé une trace si profonde dans l'histoire suisse, c'est non seulement parce que ces chiffres sont considérables – on ne peut pertinemment observer le présent ni interroger l'avenir sans connaître ce passé – mais aussi parce qu'il est depuis toujours une tradition helvétique. Comme l'écrit Richard Feller, «le service mercenaire est aussi ancien que la Suisse». On sait qu'à l'époque romaine déjà, des fantassins rhétiques se mettaient au service d'armées étrangères en Italie du Nord. L'existence de mercenaires à la solde de l'abbé de Saint-Gall est at-

testée pour la première fois en 1250. Au début du XIV^e et du XV^e siècles, on rencontre des mercenaires confédérés dans le sud de l'Allemagne, en Lombardie et en Savoie. Chose considérée comme normale à l'époque, un Adrien de Bubenber guerroyait en Allemagne, à la tête d'une bande de soldats.

Au sein de la Confédération, on recrutait même des mercenaires dans d'autres cantons. Les hostilités permanentes en Italie centrale et septentrionale ont joué un rôle déterminant dans l'essor du service étranger. En effet, les unités de mercenaires français et anglais expérimentées, trop occupées dans leurs propres pays, étaient devenues rares en Italie, libérant pour les Suisses un véritable créneau.

La réputation des Suisses s'appuyait sur des succès spectaculaires et sur une grande bravoure au combat. Cette réputation n'était pas usurpée: songeons à la folle audace des Suisses qui se sont jetés à 1500 contre 30 000 Armagnacs à Saint-Jacques-sur-la-Birse! Dans la bataille, l'objectif principal

¹ Commandant de la Felddivision 3.

de l'infanterie était la conquête de l'artillerie ennemie, qu'il fallait vaincre, au plus tard après sa première salve. Dans cette course, le fantassin suisse se révélait le meilleur de son époque et l'emportait, par sa rapidité, sur la cavalerie lourde ennemie. Les Suisses y excellaient tellement que la demande de soldats suisses n'a cessé de croître pendant tout le XV^e siècle. L'historien militaire prussien Hans Delbrück disait d'eux en 1907: «Ne serait-ce que grâce à son infanterie, qui est devenue un modèle dans le monde entier, la Suisse a gagné sa place dans l'histoire.»

A l'origine, le service étranger était, pour les Suisses comme pour les autres, une entreprise individuelle: seuls ou en bande, ils partaient sans contrainte se mettre au service d'une ville ou d'un prince. Objet d'un véritable engouement chez les jeunes, le métier n'était pas qu'un exutoire à la surpopulation et au désœuvrement; il répondait aussi à la soif d'aventures, à l'espoir d'ascension sociale, au besoin de jeter sa gourme, à l'appât du gain ou à l'esprit d'aventure entretenu par les récits des soldats rentrés au pays. Les recruteurs savaient aussi user du miroir aux alouettes: quelques rasades de vin et la perspective de la richesse rendaient l'aventure plus séduisante encore.

Puis, à partir du XV^e siècle, les jeunes gens étaient plus souvent embauchés par un entrepreneur qui entretenait une armée et proposait ses services au plus offrant. Ces *condottieri* eurent tôt fait de détenir une réelle puissance. Les plus au-

dacieux, comme les Sforza à Milan ou les Médicis à Florence, fondèrent de véritables dynasties. Or, ces entrepreneurs avares de leur capital répugnaient à faire couler le sang. On connaît des batailles ayant duré une journée, à l'issue desquelles ont comptait davantage de blessés par accident que de victimes des combats. La parcimonie des négociants ne correspondait ni aux conceptions des mercenaires suisses, ni à leur sens de l'honneur. Au cours du XV^e siècle, on les vit donc, de plus en plus souvent, combattre ensemble sous leur propre bannière, conduits par leurs propres chefs.

Alors que le service étranger connaissait un succès grandissant, les autorités balançaient entre deux partis contradictoires. D'une part elles craignaient que l'exode des fils de la patrie n'amène la discorde avec l'étranger, le désordre et la dépravation à l'intérieur, la pénurie dans l'artisanat et l'agriculture. D'autre part, l'exportation de soldats s'avérait rentable politiquement et économiquement: pour les caisses de l'État, que l'opération contribuait à renflouer, pour la classe dirigeante, qui encaissait des «dessous-de-table», pour le commerce extérieur qui bénéficiait de facilités et pour l'approvisionnement en sel qui se trouvait garanti.

Ces avantages ont finalement incité les gouvernements cantonaux, dès le tournant du XVI^e siècle, à régler le service étranger par de véritables contrats avec les puissances étrangères. Ainsi se différencièrent le service étranger suisse de son



Un «guerrier» suisse à l'époque de la Renaissance.

équivalent européen: les Suisses n'étaient pas des mercenaires, mais des troupes auxiliaires engagées pour la durée d'une campagne.

Honneur, fidélité et immoralité

Voilà les Suisses courtisés par les puissants, tel Mathias Corvin, roi de Hongrie, qui avait expliqué que l'appui des mercenaires confédérés suffirait à remplir les Turcs d'épouvante. Les Italiens tenaient aussi les Suisses pour des «gens féroces». En 1920 encore, l'historien Oskar Farner entendait en Lombardie une mère dire à son fils: «Si tu n'es pas gentil, les Suisses viendront te chercher.» Le soldat suisse se fait une hau-



Prestation de serment à la Garde suisse à Rome, dernier vestige du service étranger capitulé.

te idée de lui-même, il est flatté de la haute estime en laquelle on tient sa valeur militaire.

Cette réputation, les soldats confédérés l'ont payée chèrement. Au service des grandes puissances, ils ont versé leur sang sur tous les champs de bataille d'Europe: 12000 hommes sont morts à Marignan, quelques milliers à Bicocca en 1522 et à Pavie en 1525. Lors du sac de Rome en 1527, les soldats de la Garde suisse pontificale, qui existe depuis 1506, furent pratiquement exterminés jusqu'au dernier par les mercenaires de l'empereur. Ironie de l'histoire, le commandement et presque tout l'état-major de la Garde étaient composés essentiellement de Zurichois protestants! Le sens du devoir et de l'honneur, la discipline qui caractérisaient les troupes suisses avaient encore valeur de légende lorsque, en 1792, les Gardes suisses défendirent le roi Louis

XVI contre la milice populaire qui donnait l'assaut au palais des Tuileries. Ce jour-là, face à des dizaines de milliers d'assaillants, 850 gardes payèrent de leur vie leur fidélité au roi. Le célèbre Lion de Lucerne, érigé en 1821, perpétue le souvenir de cette tragédie. Il est dédié «au courage et à la fidélité des Suisses».

Encore un mot au sujet de Marignan. Certains zélateurs de la droite populiste ont souhaité donner à cette défaite historique une valeur d'exemple pour l'avenir: 1515 marquerait ainsi le repli de la politique extérieure de la Suisse et le début de la neutralité. Au contraire, Marignan n'a pas freiné le service étranger! Le lien tissé entre la défaite de Marignan et la neutralité est un produit du XIX^e siècle...

Non, l'histoire s'est déroulée autrement. On reprochait aux

soldats du service étranger leur tenue délurée, leur mœurs relâchées, leur répertoire de chansons grivoises, autant de vices patents, acquis au contact d'autres cultures et d'autres mondes, mais surtout une immoralité liée à l'argent vite gagné et vite perdu. Il est vrai que, lors de la campagne de Naples en 1494, on avait pu gagner jusqu'à 300 florins-or, soit l'équivalent de 100000 francs suisses actuels! Tout cela avait abouti, petit à petit, à un style de vie particulier, dont nous savons peu de choses, mais qui affectait sûrement la société civile.

Le service mercenaire prêtait le flanc à la critique depuis ses origines. On montrait du doigt ses conséquences économiques et sociales. Sous le pinceau incisif du soldat et chroniqueur Nicolas Manuel, le mercenaire menant grand train est vite réduit à la mendicité. La Réforme, propageant une nouvelle

conception de l'éthique, des mœurs et de l'Etat, a donné un élan nouveau aux détracteurs du service étranger. Ulrich Zwingli, ancien mercenaire et aumônier des troupes suisses à Pavie, s'est engagé résolument contre le service étranger, s'attirant ainsi la haine des classes dirigeantes de Suisse centrale: «Si le sol de la patrie ne produit ni la cannelle, ni le gingembre, ni la malvoisie, ni le girofle, ni l'orange, ni la soie, ni aucune de ces choses frivoles, il nous offre le beurre, le lait, les chevaux, les brebis, les vaches, le lin, le vin et le pain à profusion pour tous ses enfants.»

Dans le même ordre d'idées mais plus tard, en 1823, Heinrich Zschokke écrivait, en bon défenseur de l'esprit des Lumières, que, dans le commerce mercenaire, la perte des enfants du pays était payée par l'arrivée de tous les vices du monde.

Déchirement confessionnel

Le déchirement confessionnel entre les Confédérés s'est répercuté sur le service étranger. Les cantons réformés se sont détournés de cette activité pendant un siècle et demi, Zurich dès 1521, Berne dès 1529, et les cantons de Suisse centrale ont fourni, pendant cette période, l'essentiel des troupes suisses aux puissances étrangères. De nouveaux *condottieri* se sont élevés dans les cantons catholiques et ont créé de nouvelles dynasties: les Pfyffer d'Altishofen, les Stockalper, les Zwyer d'Evebach. Tous ces entrepreneurs partageaient un même talent: ils ont su tirer

leur épingle du jeu, socialement et politiquement, grâce au service étranger.

Louis Pfyffer est l'exemple type de cette nouvelle race. Commandant d'une troupe de mercenaires, anobli, puis homme d'Etat lucernois, il est devenu le plus puissant des Confédérés à la fin du XVI^e siècle, ce qui lui a valu le nom de «roi des Suisses». Sous ses ordres en 1567, les Suisses ont sauvé le roi de France lors de la célèbre retraite de Meaux à Paris, devant les Huguenots. Malgré le service rendu, le roi n'a pas versé au colonel Pfyffer les 36 millions de couronnes qu'il lui devait, le privant ainsi du moyen d'agrandir son châtelet d'Altishofen. Kaspar Jodock de

Stockalper a eu plus de chance: au terme de quarante ans d'activité au service étranger, il a réalisé un bénéfice de 50 millions de nos francs.

Lorsque, vers 1650, on mit progressivement sur pied des armées permanentes, certains cantons réformés ont conclu avec les puissances étrangères de nouvelles capitulations autorisant expressément le maintien d'un régiment de ligne permanent. Ainsi, le canton de Berne comptait en 1672 un régiment en France, dès 1714 deux régiments aux Pays-Bas, dès 1738 un régiment en Piémont-Sardaigne. En multipliant les clientèles, on espérait certes élargir les sources de profit, mais aussi assurer la sécurité extérieure de la Suisse.

Vers 1750, le service étranger était sur le déclin. L'introduction du service militaire obligatoire dans les armées d'Europe, les bouleversements économiques en Suisse, ainsi que le recul du rendement de ces entreprises en ont détourné petit à petit les soldats comme les hommes d'affaires. Les premiers trouvaient désormais du travail dans les industries de la soie, du coton ou dans l'horlogerie, les seconds découvraient ailleurs de plus grandes sources de profit.

Quant à la neutralité, qui était auparavant l'instrument d'une politique de sécurité et d'une politique extérieure dynamiques, le droit international tend, au XIX^e siècle, à la cristalliser autour d'un principe rigide. C'est cette conception étroite de la neutralité qui a finalement été ancrée dans la



C'est au service étranger que l'on doit l'architecture et le style de nombreux bâtiments publics ou privés en Suisse... Ici, à la Grand'Rue à Fribourg, l'hôtel particulier construit par François-Philippe de Diesba-

Constitution de 1848, laquelle interdit, dans son article 11, la conclusion de nouvelles capitulations militaires.

Dès lors, les jours du service étranger sont comptés: la dernière capitulation, conclue avec Naples, est échue en 1859. Cette même année, un arrêté fédéral limite le service étranger aux seules armées nationales. La dernière étape est franchie en 1927: l'article 94 de la nouvelle loi militaire interdit toute forme de service étranger. Aujourd'hui, telle la relique d'un temps révolu, la Garde suisse pontificale, dans son uniforme dessiné par Michel-Ange, est la dernière compagnie encore en service à l'étranger.

Les apports du service étranger

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ce bref survol? Deux millions de Suisses ont servi, quatre cents ans durant, dans les armées de toute l'Europe. Selon l'historiographie, l'étranger était à l'évidence l'unique bénéficiaire de cette longue aventure. Or, peindre ainsi le service étranger, c'est oublier l'un des volets du diptyque, c'est en négliger la profondeur, l'enchevêtrement des interactions aux plans économique, politique et culturel, c'est ignorer l'élan imprimé à notre vie matérielle et intellectuelle par les échanges avec nos voisins européens.

La découverte d'autres modes de vie est la première expérience vécue par le Suisse au service étranger. Pour les fils de paysans ou les enfants de la



Le général Dufour a acquis son savoir militaire à l'étranger.

bourgeoisie suisses à Paris, à Naples ou à la cour des princes européens, elle représente un choc des civilisations qu'on n' imagine plus aujourd'hui. Dans *Le pauvre homme du Toggenbourg*, Ulrich Braeker ne se contente pas de raconter le quotidien des soldats suisses et leur mal du pays chronique; il porte aussi un regard très pénétrant sur les conditions de vie en Prusse.

Plus importante encore paraît l'introduction en Suisse d'idées nouvelles. Les soldats et les officiers rentrés au pays ne rap-

portaient pas seulement des souvenirs destinés à embellir la maison familiale, mais aussi des connaissances et des méthodes pour l'agriculture, l'économie alpestre et l'industrie indigène. Dans les vallées les plus reculées, on retrouve encore des œuvres d'art, des livres, des notes de musique, d'autres témoignages des courants philosophiques et religieux apportés par des Suisses ayant servi à l'étranger.

Ce transfert culturel se reflète, de la manière la plus frappante, dans l'architecture adop-

tée par les maîtres d'un pays qui n'aurait eu, ni les ressources, ni l'inspiration nécessaires à la construction de si belles demeures. Comme les officiers et les soldats étaient souvent cantonnés chez les habitants des lieux où était stationnée la garnison, et en contact étroit avec la population, nombreux sont ceux qui ont affiné leurs usages, dans le monde comme à table.

Le service étranger a également été l'occasion de s'instruire. Les fils de patriciens pouvaient étudier à l'université: cela était d'ailleurs stipulé dans les capitulations avec la France. Mais des soldats ont aussi pu acquérir une formation scolaire rudimentaire. Maints signalements des soldats licenciés ou des déserteurs mentionnent que ceux-ci connaissaient la langue du pays d'accueil, ne serait-ce que sommairement.

Que serait notre culture politique et notre démocratie suisse sans le service étranger? On en mesure l'impact sur les autorités lorsque l'on sait que la majorité des magistrats du XVIII^e et du début du XIX^e siècle bénéficiaient de cette expérience. On peut véritablement parler d'un apprentissage du pouvoir. Pour les élites helvétiques, le service étranger permettait d'acquérir à bon compte une formation pratique; il constituait le point de départ idéal d'une grande carrière.

On peut aussi parler d'un apprentissage de l'art militaire, car le développement du système de milice suisse a profité de l'incalculable savoir ramené de l'étranger par les cadres et par les soldats. Le colonel David

Zimmerli, qui avait pris part à la campagne de Russie au sein de la Grande Armée et avait été ensuite à la solde des Pays-Bas, s'est vu confier l'instruction des troupes de milice bernoises. La création de l'École militaire centrale de Thoune en 181 montre l'importance vitale des échanges avec les voisins européens, puisque les instructeurs de l'école avaient acquis tout leur savoir militaire à l'étranger. L'exemple le plus brillant n'était autre que Guillaume Henri Dufour, commandant et chef spirituel de l'école centrale de Thoune, et futur général.

La conclusion de capitulations militaires avec les puissances étrangères a garanti la sécurité extérieure de la Suisse car, hormis leur crainte de devoir combattre les meilleurs soldats de l'époque, ni la France ni une autre puissance n'aurait pu se passer des troupes suisses. Ce constat aboutit à ce que d'aucuns voient comme un paradoxe: la Suisse n'est pas restée un îlot de paix en Europe au prix du service étranger, mais grâce à son engagement à l'étranger. Vu le caractère si flottant du Corps helvétique, les deux millions d'hommes qui ont quitté le pays n'étaient-ils pas le seul gage de sa sécurité?

L'histoire du service étranger en tant qu'élément constitutif de notre identité reste à écrire. On tend maintenant à considérer les diverses alliances nouées avec les États voisins de la Suisse comme une composante active de notre politique étrangère. Ce n'est que trop juste car, comme l'a dit Leonhard von Muralt, ces liens, qu'ils soient économi-

ques, spirituels ou politiques, sont indispensables à la survie d'un petit pays, par nature soumis aux pressions énormes de ses voisins.

Ainsi, notre histoire nous enseigne à abandonner les vieux schémas, à ne pas envisager notre rapport au monde dans une perspective rétrograde. Bien sûr, le dépassement des anciens modèles a toujours été angoissant. La Confédération s'est construite par élargissements successifs. Dès le début, il a fallu faire abstraction des particularités locales pour distinguer les traits et l'intérêt communs. Avec l'agrandissement de la Confédération, les difficultés sont allées croissantes et il semblait plus difficile d'intégrer les nouveaux membres supposés éloignés. Entre le XV^e et le XIX^e siècle, les tensions récurrentes au sein de la Confédération, de même que les guerres civiles montrent que cette évolution a été longue et douloureuse. La formation et la stabilisation de la Confédération ont duré des siècles. C'est dire que nous sommes pleinement rompus à ce processus!

La prochaine étape nous attend: prendre en compte les intérêts communs et percevoir les nouvelles réalités de la politique de sécurité, désormais à l'échelon européen. En participant au Partenariat pour la paix, en devenant membres de l'ONU, du Conseil du partenariat euro-atlantique et de l'OSCE, nous avons accompli le premier pas dans la bonne direction.

U. W. / H. R. L.